



## Davantage de liberté, pour plus d'économie circulaire

Chaque année, les Suisses collectent quelque 150 bouteilles en PET, 80 bouteilles en verre, 20 piles ou encore un volume de papier équivalant à 420 journaux. Cela n'empêche pas 50% des déchets urbains de finir dans les ordures ménagères et d'être incinérés. Pourtant, de nombreux déchets, notamment des plastiques comme les bouteilles de shampoing, films plastiques ou briques de boisson, pourraient avoir une seconde vie. Il faut laisser de la place à l'innovation et à de nouvelles idées.

Les producteurs et les vendeurs jouent désormais un rôle important pour éviter les déchets et promouvoir le recyclage. Outre la collecte bien établie des bouteilles en PET, d'autres collectes de déchets et de matériaux recyclables, comme les capsules de café Nespresso, ont vu le jour ces dernières années. Parfois, des domaines d'activité surprenants voient le jour à partir de quelque chose que l'on considérait comme des déchets. Un exemple bien connu en Suisse est celui de la fabrication de sacs à partir de bâches de camion usagées. Les entreprises, contrairement à l'État, sont incitées à développer de nouvelles idées commerciales; elles sont flexibles et peuvent mettre en place leurs propres systèmes de manière efficace. Comme l'a récemment observé un élu au sein du Conseil national, l'État n'aurait probablement pas l'idée de collecter des couches pour bébé pour les transformer en matériau d'isolation.

### **DES OBSTACLES BUREAUCRATIQUES ENTRAVENT L'EFFICACITÉ**

De par la loi, l'État est généralement seul responsable de la valorisation des déchets. L'économie circulaire a encore un grand potentiel dans ce domaine. En effet, la moitié environ de tous les déchets ménagers finissent dans des usines d'incinération. Des accords sectoriels privés permettent généralement de fournir des prestations plus efficacement et d'optimiser l'offre. C'est ce que montre par exemple le système de récupération des appareils électroniques mis en place par Swico et géré par les fabricants et importateurs suisses des branches concernées.

Avec la législation actuelle, d'autres acteurs privés sont confrontés à des obstacles bureaucratiques. Ceux-ci ont en effet besoin d'une autorisation de la commune concernée pour agir. Ainsi, une personne qui souhaite mettre en place une collecte de matériaux recyclables à l'échelle nationale doit obtenir jusqu'à plusieurs centaines de concessions. Sans compter que les pouvoirs publics peuvent refuser de telles concessions et bloquer des collectes sélectives complémentaires. On comprend mieux comment est né le grand patchwork de collectes privées en Suisse. Cela se traduit non seulement par des charges administratives élevées, mais également par une insécurité juridique. À cela s'ajoute que les volumes collectés par ce biais peuvent être trop faibles pour favoriser de manière significative la fermeture de cycles de matières. Or le secteur privé ne peut mettre en place et financer les infrastructures requises que si les volumes de déchets nécessaires à une exploitation rentable sont garantis.

## LE PARLEMENT CRÉE UN NOUVEAU CADRE

Le Parlement discute actuellement d'un **projet** visant à simplifier la collecte sélective des déchets recyclables et à créer des incitations. Ce projet créerait les bases pour permettre l'établissement rapide de nouvelles collectes uniformes au niveau national pour les matériaux recyclables qui ne sont pas récupérés à ce jour, comme les plastiques.

L'économie est à même d'organiser la collecte, le tri et la valorisation des emballages et de financer la fermeture du cycle de vie des matériaux en incluant une contribution au recyclage dans le prix, comme c'est le cas pour le PET. Afin de soutenir de telles solutions, Economiesuisse a signé l'an dernier, le **pacte** «Fermer le cycle des emballages plastiques et des briques de boisson», qui vise à mettre en place un système de collecte national. Dans le seul domaine des plastiques, on pourrait collecter plus de 100 000 tonnes de déchets supplémentaires par année, selon une **étude**. Cela permettrait de diviser les émissions de CO<sub>2</sub> par deux ou trois. Optimiser des solutions d'élimination et de valorisation des déchets avec de nouvelles initiatives privées contribuerait ainsi non seulement à préserver les ressources, mais apporterait également une contribution active à la protection du climat.